



Comité Saint-Roch

THUIN

12.

Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct épinglant les principaux points de notre entrevue du 25 avril 2014 et amendé en fonction des dernières informations reçues.

#### Nous retenons

Le Comité Saint-Roch (CSR) et les sociétés ont passé en revue le déroulement des trois jours de festivités.

La société mise à l'honneur est celle des Sapeurs et Artilleurs qui célèbre son 25<sup>ème</sup> anniversaire. Cette société accepte d'assumer l'ensemble des prestations qui en découlent (tir de la 8<sup>ème</sup> campe, rigodons, tête de la Retraite, commandement des tirs...).

Comme chaque année, le Comité St-Roch (CSR) offre cinq affiches à chaque société.

#### Samedi :

- Après la **9<sup>ème</sup> campe**, les clairons des Chasseurs Carabiniers et la musique de la section traditionnelle de la Compagnie St-Roch interpréteront la Brabançonne avant la déclaration d'ouverture des fêtes de la St-Roch 2014.
- En cas de fortes **pluies**, les sept premières sociétés feront la Retraite à travers la ville-haute et les sept dernières à travers la ville-basse.
- Le Comité St-Roch offrira à chaque société les 25 **flambeaux** annuels.
- Chaque société déposera une **rose** au monument « Au Marcheur » en fin de retraite.

#### Dimanche :

- **Hommage au monument « Au Marcheur »** : en raison de son 50<sup>ème</sup> anniversaire, la brève cérémonie est avancée à 9h30. Outre le CSR et la société invitée (Zouaves de Fraire), les autorités de l'A.M.F.E.S.M. seront présentes. Moment solennel ouvert à tous.
- **Rentrée dans l'église** : les Zouaves de Fraire y pénétreront avant les Zouaves pontificaux.
- Lors de la **descente** matinale de la statue de saint Roch (10h), cérémonie ouverte à tous, la batterie des Zouaves pontificaux assurera le volet musical.
- **Déroulement** :
  1. Bref mot d'accueil ;
  2. Cantique et litanies ;
  3. Rigodon pendant la descente de la statue ;
- La descente achevée, les batteries jouent une marche et entraînent l'assistance vers la sortie. Ordre de sortie :
  1. les Zouaves de Fraire en batterie et en ordre de marche normal,
  2. la batterie des Zouaves pontificaux suivis de leurs membres,
  3. le CSR et le reste de l'assistance.
- **Départ** : du Chant des Oiseaux, à 13h, le cortège s'ébranlera avec, à sa tête, des membres du CSR qui auront invité le Collège communal à les rejoindre.
- **Montée à la chapelle** : attente des Mousquetaires dans le bas de la rue du Fosteau avant le croisement avec la rue Marianne.
- **Rue de Lobbes** :
  1. Deux buvettes « privées » seront présentes : l'une tenue par un des représentants du quartier de la Maladrerie et l'autre par le Patro St-Louis.
  2. A la demande du CSR, la prairie mitoyenne de la ferme Coenen (entre la ferme et le bâtiment de Proximus) sera mise à disposition des cavaliers et, uniquement eux.
  3. Actuellement, huit sociétés ont planifié un lieu de ravitaillement propre (soit hors buvettes « privées ») :

▪ Sapeurs & Grenadiers	A hauteur de la ferme Coenen ;
▪ Zouaves français	Maison Depasse-Desalle ;
▪ Sapeurs et Artilleurs	Belvédère du Panorama ;
▪ Volontaires	Accotement du bas de la route de Lobbes ;
▪ Flaqueurs	A hauteur du chemin de la Croix ;
▪ Compagnie St-Roch	A hauteur de l'entrée du château Beaugard, de la route de Lobbes aux n° 9, 15 et 36 ;
▪ Chasseurs Carabiniers	Au sein de la résidence du Panorama ;
▪ Zouaves pontificaux	A hauteur du Béni Chêne.

En regard de la brièveté de la pause, le CSR met en garde contre le risque d'embouteillage devant les buvettes « privées ».

- **Petit tour des Waibes** : pas de tir de tromblon face à l'église. Possibilité au croisement des rues Jean Doye et Gilles Lefèvre en direction de la chapelle dédiée à saint Roch.
- **Place des Waibes** : les buvettes seront placées le long de la place (du côté des maisons) de façon à la libérer au maximum pour permettre aux sociétés de s'y disloquer plus facilement. En fin de pause, la batterie des Sapeurs et Grenadiers y battra le rappel.
- **Dislocation** : en fin de marche, les sociétés se disloqueront de la manière suivante :
  1. deux sociétés emprunteront le viaduc :
    - les Sapeurs & Grenadiers dont la batterie jouera faiblement au passage d'une autre société ;
    - les Sapeurs et Artilleurs.
  2. deux sociétés se dirigeront vers la ville-haute (Mousquetaires & Tartares) ;
  3. quatre sociétés patienteront au café « St-Roch » (Pompiers de la Ville-Haute, Voltigeurs, Enfants de Ste-Barbe & Flanqueurs) ;
  4. les Pompiers des Waibes hésitent entre la ville-haute et le café « St-Roch » ;
  5. Les Zouaves Français se dirigeront vers l'avenue de Ragnies par la rue de la Piraille ;
  6. les Volontaires se disloqueront en se dirigeant vers la rue de la Piraille ;
  7. la Compagnie St-Roch se regroupera dans la rue St-Nicaise ;
  8. les Chasseurs Carabiniers feront le tour du Rivage ;
  9. les Zouaves pontificaux emprunteront la rue t'Serstevens.

Le CSR souligne un risque d'encombrement à proximité du café « St-Roch ».

- Lors de la **Rentrée de saint Roch**, seuls les marcheurs de la Compagnie qui désirent assister à toute la cérémonie entrent dans l'église.
- L'**ordre** pour pénétrer dans l'église est le suivant : Zouaves pontificaux, statue, relique, Bourgmestre, Président du CSR, Sœurs grises, membres du CSR et pèlerins.

#### Lundi :

- **Rassemblement** des sociétés sur la place de la ville-basse dès 8h30. A 8h45, départ vers l'église dans l'ordre du cortège du dimanche. Entrée à 9h.
- Juste avant le passage des Sapeurs et Grenadiers, le CSR et l'Administration communale fleurissent le **monument « Au Marcheur »**.
- Une **délégation** de chaque société sera présente dans l'église. En fonction de la localisation de leur société, les autres marcheurs sortiront par la petite porte latérale ou la porte du parvis (entre deux sociétés).
- Ces marcheurs regagneront leur société à hauteur de la voûte sous l'église lors du trajet vers le Rivage (via la rue Saint-Nicaise).
- Les **clairons** des Chasseurs Carabiniers, des Pompiers des Waibes et des Enfants de sainte Barbe seront dans le jubé
- A la **chapelle**, les Zouaves pontificaux attendront le doyen, la relique, les pèlerins et les Sœurs Grises avant de rejoindre directement l'église par les rues du Fosteau, Marianne, de Ragnies, de l'Abattoir et de la Piraille.
- **Pause** : confinée à l'avenue de Ragnies et aux rues de la Piraille et de l'Abattoir, celle-ci sera d'une durée d'une heure. Le CSR offrira des boissons au drink market Michot.
- Dès que saint Roch est arrivé à l'église, les sociétés démarrent pour lui rendre un dernier hommage avant de rejoindre la place du Chapitre. Départ dès que les Zouaves pontificaux sont à l'église.
- La cérémonie de remise des **médailles** honorera en premier les marcheurs les plus anciens pour finir par les décorés pour 25 et 35 années de marche.
- L'escorte au drapeau ne se déplace, jusqu'au pied du podium, que pour les médaillés de 50 ans et plus.
- La batterie des Sapeurs et Artilleurs emmènera les médaillés au pied du beffroi et sa musique jouera la Brabançonne.

#### Divers :

- Distribution des statuettes de saint Roch commandées.
- Le stock commandé est épuisé. Une nouvelle commande va être envisagée.
- La vente d'alcool au moins de 18 ans et la vente de bières aux moins de 16 ans sont interdites.
- Les divers arrêtés de police seront publiés sur le site de la Saint-Roch.
- Les répétitions des chants interprétés durant la messe sont fixées aux 5 et 12 mai 2014 à 20h en l'église de la ville-basse.
- La gravure du socle de la statue de saint Roch au pied du Mur de Thuin a été dorée.
- Le soubassement de la chapelle Saint-Roch a reçu une gravure dorée commémorant la reconnaissance UNESCO.

#### Manifestation :

- 10/05/14 – 1<sup>er</sup> hommage pour les 50 ans du monument « Au Marcheur » à 15h.

Prochaine réunion prévue le 13 juin 2014 : Evaluation de la Saint-Roch 2014 Salle du Conseil communal – 20h
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------